

VERS UN NOUVEAU SIVENS ? LES ZADISTES PLONGENT SUR CENTER PARCS

Dans l'Isère, la construction d'un Center Parcs au mépris d'enquêtes publiques a déjà mobilisé une poignée d'opposants résolus et le chantier est au point mort. Face à eux, les habitants de la commune de Roybon, confiants, eux, dans les retombées économiques du projet.

“Pro” et “anti” parviennent encore à se parler. Pour combien de temps ? PAR ARNAUD BOUILLIN

Il est descendu de son 4 x 4, a rajusté son chapeau noir à larges bords et s'est dirigé vers eux. Seul. Le 4 décembre, en fin d'après-midi, Serge Perraud, le maire de Roybon, dans l'Isère, est venu parler à ces « zadistes » que ses administrés les plus remontés traitent déjà de « casseurs » ou de « djihadistes verts ». « Vous êtes sur mes terres, vous occupez la maison de mon arrière-grand-père. Les peigne-cul que nous sommes, dans mon village, ne comprennent pas votre action. Expliquez-moi. » A la lisière de la forêt domaniale de Chambaran, où 30 ha ont déjà été rasés par les élagueuses, une cinquantaine de jeunes barrent l'accès à la bâtisse abandonnée qui leur sert de camp de fortune dans cette « zone à défendre » (ZAD) où ils se sont installés il y a quelques jours. Leur action ? Perturber le chantier tout proche qui doit livrer, d'ici à trois ans, un nouveau Center Parcs, ce concept de villages préfabriqués d'origine néerlandaise dont le groupe français Pierre & Vacances a fait l'acquisition en 2003. Au Melys, le restaurant du bourg transformé en salle de presse depuis la médiation du conflit, Stephan Belloc, le responsable des travaux, ronge son

frein. Employé par la société Valérian, une filiale de Spie Batignolles, il raconte : « On a retiré les engins du site et stoppé le boulot, ça devenait trop tendu avec les zadistes qui nous harcèlent. Sauf que, ces machines, c'est l'outil de travail des boîtes locales de BTP que nous avons associées au chantier. Ce sont elles qui trinquent en ce moment, pas nous. »

NICHES FISCALES

Après Notre-Dame-des-Landes et Sivens, un nouveau front est en train de s'ouvrir entre les tenants du développement économique local et les défenseurs de la nature. Pour l'heure, chacun creuse sa tranchée et fourbit ses armes, dans un calme relatif. Mais la configuration des lieux – 200 ha de bois touffus, aux multiples chemins d'accès – et l'énormité du projet – 387 millions d'euros d'investissement – peuvent laisser craindre une radicalisation équivalente à celle de l'aéroport nantais ou du barrage tarnais. Les chiffres donnent le tournis : dans cette commune rurale de 1 300 habitants, Pierre & Vacances prévoit de construire plus d'un millier de « cottages », dotés de 5 600 lits et de 2 000 places de parking. Des résidences de tourisme, éligibles à

une flopée de réductions d'impôts pour les contribuables aisés qui les achètent et dont Center Parcs assure ensuite l'entretien et la location. Ces niches fiscales, subventionnées à hauteur de 37 millions d'euros par les collectivités concernées – région (PS), département (PS), commune (UDI) –, abriteront, « le temps de quelques jours, ceux qui souhaitent “décrocher” et se ressourcer au contact de la nature », vante le promoteur sur son site Web. Histoire de bien « décrocher » – en se croyant aux Caraïbes et plus du tout au pied du Vercors, dans cette zone humide encadrée par le code de l'environnement et plusieurs directives européennes – une bulle géante, l'Aquamundo, proposera piscines et jacuzzis à une température de 29°C toute l'année. Dépaysement garanti dans 3 000 m³ de flotte chlorée. Problèmes de vidange, aussi, et de pollution des rivières du coin, a pointé l'enquête publique relative à la loi sur l'eau dans un rapport au vitriol. En juillet dernier, les trois experts mandatés par le tribunal administratif de Grenoble ont rendu à l'unanimité un avis défavorable sur le dossier. Parmi leurs 12 critiques, solidement étayées, ils constatent notamment que « le maître d'ouvrage [la société



raphaël helle / signatures

Center Parcs] n'a nullement justifié de son expérience, ni de son savoir-faire, en matière de gestion du rejet des eaux de vidange dans le milieu naturel ».

Oui mais, voilà, les enquêtes publiques ne s'imposent pas aux services de l'Etat. On se demande, d'ailleurs, à quoi elles servent... Il a suffi que Pierre & Vacances, qui planche depuis 2007 sur le sujet, apporte en quelques semaines des « compléments » au préfet de l'Isère pour que ce dernier valide en octobre la tuyauterie du complexe, puis la possibilité de déroger à la protection des espèces protégées : amphibiens, oiseaux, mammifères... Là encore, une instance consultative,

le Conseil national de la protection de la nature, avait retoqué le bétonneur. En vain. La première décision préfectorale sera bientôt contestée devant le tribunal administratif, via un recours déposé par l'association Pour les Chambaran sans Center Parcs. La deuxième l'a déjà été – la décision du juge est attendue le 12 décembre. Dans son référé, l'avocat grenoblois de l'association, Eric Posak, se livre à une savoureuse comparaison entre les arguments de Pierre & Vacances et ceux du préfet. Côté Center Parcs, on explique vouloir « équilibrer l'activité touristique du département de l'Isère et notamment dans sa partie ouest », « initier et porter une opération significative,

SERGE PERRAUD, le maire de Roybon, tente de discuter avec les zadistes qui perturbent le chantier.

à fort impact économique » et « favoriser des retombées économiques sur le tissu local » par « la création significative d'emplois non saisonniers ». Un sabir repris presque mot pour mot dans l'autorisation préfectorale où il est question de « structurer le territoire en équilibrant l'activité et l'offre touristiques du département de l'Isère notamment dans sa partie ouest », « initier et encourager une opération significative à fort impact économique », et tout ça, grâce à quoi ? On vous le donne en mille : « la création significative d'emplois non saisonniers »...

CHANCE OU MASSACRE ?

Des jobs donc – 700, selon Pierre & Vacances, mais 468 en équivalent temps plein – contre des arbres : dans les rues de Roybon, à quelques kilomètres de la ZAD, le choix est vite fait. Sur les façades des maisons et des rares boutiques de ce village enclavé, on compte autant de panneaux « A vendre » que de banderoles pro-Center Parcs. « Une chance inouïe ! », « Un avenir pour notre territoire », clament les calicots accrochés aux fenêtres. « Quatre-vingt-dix pour cent des habitants sont favorables au projet, assure Serge Perraud. La commune se meurt. Les commerces ferment les uns après les autres. Il ne nous reste plus que la poste et la gendarmerie. Qui s'en iront si les cottages ne sortent pas de terre. » Réplique immédiate d'un opposant : « Center Parcs, c'est une fourmière sous cloche. Les gens ne consomment que sur place ! Vous massacrez un patrimoine naturel pour d'hypothétiques retombées financières. Et si la boîte coule dans cinq ans, vous aurez quoi sur les bras ? Une friche touristique au milieu d'une forêt bousillée. » Le maire finit le café qu'on lui a servi dans un gobelet, regrette une dernière fois que le chantier ait été « attaqué » – « on n'attaque pas, on défend », corrige une jeune fille – et remonte dans son 4 x 4 Defender. Dialogue de sourds. Dialogue quand même, sans dérapages de part et d'autre. Pour combien de temps ? ■

UN “NÉORURAL” DÉFEND UNE FORÊT CENTENAIRE

Peron ? C'est un type de la Drôme, il ne connaît rien à nos problèmes. » A Roybon (Isère), Stéphane Peron n'est pas en odeur de sainteté. Président de l'association Pour les Chambaran sans Center Parcs, ce grand brun de 44 ans est à l'origine de la plupart des recours

administratifs contre la création ex nihilo du complexe de loisirs. « Une aberration écologique, qui ne sert que des intérêts privés et dans laquelle on veut engloutir une montagne d'argent public », dénonce-t-il. Développeur informatique dans le civil, cet ancien Parisien, converti

au télétravail, a construit lui-même sa maison (en paille et bois) aux larges baies vitrées ouvertes sur la nature. Il s'est installé sur les hauteurs de Montrigaud il y a dix ans. Une bourgade de la Drôme, c'est vrai. Mais à dix minutes en voiture du futur site Pierre & Vacances. Tout comme Roybon... ■ A.B.